

INFO-NÉGO

**DERNIÈRE
HEURE!**



Agence du revenu du Québec

Volume 3 no 11 - 9 octobre 2018

Négociation de l'Agence du revenu du Québec

LE POINT SUR LA NÉGOCIATION EN COURS

Le 25 septembre dernier, le président-directeur général de Revenu Québec, Éric Ducharme, a affirmé que « nous ferions notre possible pour offrir le maximum à l'ensemble des membres du personnel dans les limites qui nous sont permises. Depuis, nous avons accéléré les échanges et multiplié les rencontres de négociation avec les représentants syndicaux afin de compléter la refonte de la structure de la classification et de la rémunération ainsi que de conclure la nouvelle convention collective. Nous sommes toujours en discussion et nous visons un règlement dans les meilleurs délais et nous déployons tous les efforts pour y arriver ».

Or, la réalité est tout autre. Ce qui a été possible pour les cadres de Revenu Québec, soit une augmentation salariale moyenne de 15,3 % sur trois ans dans les années suivant la création de l'agence (le double obtenu par les cadres de la fonction publique pour la même période) n'est plus possible. Pourquoi ces offres sont-elles impossibles pour le personnel professionnel ?

Par ailleurs, depuis le 25 mai 2018, le comité de négociation patronal nous a répété à plusieurs reprises qu'il n'avait aucun mandat pour négocier autre chose que l'offre salariale globale déposée le 25 mai dernier. Encore récemment, le comité de négociation patronal nous a signifié qu'il n'avait rien de nouveau à nous dire sur ce sujet.

À la suite de notre grève des 29 et 30 septembre dernier, votre comité de négociation a décidé de continuer l'intensification des moyens de pression avec une troisième grève de week-end, les 13 et 14 octobre prochain, devant l'absence d'ouverture de l'employeur à répondre favorablement à nos demandes d'amélioration de son offre salariale.

Nous désirons aussi souligner la très grande participation des professionnelles et professionnels de l'ARQ lors de la manifestation du 28 septembre sur l'heure du dîner, et ce, dans plusieurs villes du Québec afin de souligner notre deuxième grève de week-end.

[Visionnez la vidéo de la manifestation tenue le 28 septembre.](#)

Pour ce troisième week-end de grève, des manifestations se tiendront sur l'heure du midi devant la plupart des bureaux de Revenu Québec le 10 octobre prochain. Votre collaboration sera alors requise pour que ces événements obtiennent le plus de visibilité possible.

Nous vous rappelons que ces grèves de fin de semaine perturbent les travaux de mise à jour des systèmes informatiques de l'Agence.

[Consultez le document **Informations sur la manifestation du 10 octobre et les deux jours \(48 heures\) de grève légale à l'ARQ les 13 et 14 octobre.**](#)

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Yves Morin

Martin Pinault, conseiller à la négociation